

Martha Séide, *L'éducation chrétienne pour une culture de communion*, Port-au-Prince, Henri Deschamps, 2003, 127 p.

L'auteure est une femme de chez nous. Elle est religieuse, salésienne, avec une expérience humaine, intellectuelle internationale. Elle est docteure en sciences de l'éducation et professeure de théologie. Elle nous livre, à travers ces pages, une partie de ses longues et patientes recherches. En effet, sa thèse doctorale (*Pour une éducation chrétienne significative. Sciences de l'éducation et théologie de l'éducation en dialogue interdisciplinaire vers des résultats transdisciplinaires*), éditée en 2001 à Rome, portait pratiquement sur le même sujet.

L'ouvrage est réparti en cinq chapitres. L'auteure commence par constater qu'aujourd'hui le monde est un « village global » où triomphe l'individualisme. Les défis présentés par ce monde globalisé exigent une largesse de vue, des réponses multidimensionnelles, mais malheureusement toujours à finalité individuelle. L'éducation chrétienne est invitée à faire « de la globalisation une culture de solidarité et de communion » (p. 16). Elle doit éduquer à la solidarité (p. 56). Elle est, du point de vue économique, invitée à aider notre monde à passer « de la logique “du tout pour quelques-uns” au “tout pour tous” »; sur le plan culturel, « de la tendance à l'uniformisation à la construction de l'unité dans la diversité; dans les domaines de la science, de la technique et de la communication, de la fragmentation disciplinaire à l'unité transdisciplinaire; sur le plan religieux, du sectarisme à l'œcuménisme... » (p. 41). Ce qui également nécessite une approche transdisciplinaire.

L'auteure définit la transdisciplinarité comme un effort de dépassement du savoir éclaté (p. 22). La transdisciplinarité suppose, selon elle, la disciplinarité qui est « la spécificité et l'autonomie disciplinaire de chaque domaine scientifique », la multidisciplinarité qui consiste dans la prise de « conscience de la nécessité indispensable de l'apport disciplinaire » et « la partialité des résultats de chacun pour la compréhension globale d'un problème [...] la confrontation ouverte et humble des points de vue différents », et finalement, le concept suppose l'interdisciplinarité qui est « l'effort d'une intégration et l'enrichissement réciproque » de toutes les disciplines (p. 26).

Quant à l'éducation, l'auteure, reprenant Carlo Nanni, la définit comme étant « la promotion des capacités personnelles fondamentales en vue de vivre la vie d'une façon libre et responsable, dans le monde et avec les autres, au fil des temps et des âges, dans la trame des relations interpersonnelles et dans la vie sociale organisée » (p. 34). Assumant le point de vue de la *Commission Internationale sur l'éducation pour le vingt-et-unième siècle*, l'auteure pense

que l'éducation « doit s'organiser autour de quatre piliers fondamentaux : "apprendre à connaître, c'est-à-dire acquérir les instruments de la compréhension; apprendre à faire pour pouvoir agir sur son environnement; apprendre à vivre ensemble, afin de participer et de coopérer avec les autres à toutes les activités humaines; enfin, apprendre à être, cheminement essentiel qui participe des trois précédents"» (p. 35).

Pour atteindre son but qui est « de conférer à tous les humains la liberté de pensée, de jugement, de sentiment et d'imagination dont ils ont besoin pour épanouir leurs talents [*sic*] et rester aussi maître que possible de leur destin » (p. 36), l'acte d'éduquer, argumente l'auteure, « doit être soutenu par une vision du monde, de la vie et de la personne qui offre un horizon de sens» (p. 37). D'où l'importance d'une éducation chrétienne. L'enjeu est de taille, car les jeunes, faute de guides « sages et compétents », sont exposés « à la déviance » (p. 48). Mais « si l'éducation est une réalité pluridimensionnelle [...] n'est-ce pas une contradiction de parler d'éducation chrétienne? » (p. 37).

Loin de favoriser l'éclosion d'attitudes étriquées, l'éducation chrétienne, est, selon l'auteure, un moyen d'ouverture à l'universel. Toutefois, pour être toujours à la hauteur de cet idéal, l'auteure souhaite que l'éducation chrétienne coordonne mieux ses efforts (p. 39) et puisse les exprimer par des concepts transdisciplinaires (p. 42). Elle est également invitée à « assumer la communion comme catégorie anthropologique et normative de l'agir pédagogique » (p. 47), à « cultiver une spiritualité de communion, une mystique du « trans », c'est-à-dire « une passion intérieure qui pousse [...] à aller toujours au-delà (p. 62). Car, l'être humain, pour original qu'il soit (p. 48), est fondamentalement communion (p. 47). La construction de soi nécessite l'ouverture sur l'altérité, c'est-à-dire sur un « tu » à la fois « semblable et différent » (p. 52).

L'auteure fait encore remarquer que cette « communion » n'est « ni fusion, ni confusion » (p. 65). Elle doit être à l'exemple de la Trinité. L'eucharistie, en tant que « engagement de Dieu avec l'humanité » (p. 77) est témoignage de communion. « Il y a communion, comme l'exprime Pacomio, là où il y a des gestes concrets de l'Amour » (p. 75). Il faut alors promouvoir une pédagogie de communion et donc de dialogue avec l'autre et de respect de l'autre : « valoriser le colloque et rejeter le soliloque » (p. 89), éviter le sectarisme et la compétition, « sauvegarder la continuité didactique » (p. 90). Le but de l'éducation chrétienne doit consister à « élaborer une culture de communion » (p. 98), transcender l'individualisme des personnes et des disciplines de l'esprit (p. 104).

Bref, l'auteure, en très peu de pages, « a donc ratissé large ». Peut-être l'idée même de transdisciplinarité le lui oblige-t-elle. Il est pourtant à déplorer l'absence d'un clin d'œil – sauf le mot « Port-au-Prince » qu'on peut lire

dans la conclusion (p. 114) – renvoyant nommément à la situation haïtienne, alors que comme nous le savons tous, une réflexion systématique sur le système éducatif haïtien s'avère plus que jamais urgent. Si cela ne peut incomber directement à l'Église, elle peut, du moins y contribuer. Je vous convie donc à lire ce livre et à en tirer profit.

P. Jorel François, op

Christophe Wargny, *Haïti n'existe pas. 1804-2004 : deux cents ans de solitude*, Paris, Autrement (= Frontières), 2004, 190 p.

En compagnon et ami d'Haïti, en journaliste et historien, Christophe Wargny entreprend, dans ce livre, un nouveau voyage en Haïti dont il revisite l'histoire et ses acteurs.

Dès qu'on prend l'ouvrage en main, le titre fait choc. Provocateur, il suscite chez le lecteur potentiel, un sentiment de compassion ou de révolte.

En 16 chapitres assez courts - le livre n'est pas bien lourd - l'auteur analyse « comment et pourquoi », née en 1804, l'Indépendance glorieuse d'Haïti est « affligée d'un surplage existentiel sur fond de cruelle inhumanité ».

Après l'ère des « Conquistadores », la « Perle des Antilles », comme on l'appelait au XVIII^e siècle, est livrée à la concurrence des puissances européennes. Pour ces puissances d'alors, elle existait bien. Mais l'auteur de nous montrer comment les différents « visiteurs », l'ont successivement brisée, confisquée, pour finalement la mettre en quarantaine.

18 novembre 1803. Quel écolier français a appris dans son livre d'Histoire que ce jour-là, une horde d'esclaves mal nourrie, mal équipée, a bafoué la toute puissance blanche européenne, la plus glorieuse des armées de l'époque, celle de Napoléon Bonaparte ?

Et aujourd'hui, quel guide touristique, généreusement illustré, peut donner envie de se rendre sur « l'île verte » ? A preuve, sur place, pas de touristes.

1804. Malgré la singularité absolue de son épopée, la fille non désirée de la Révolution Française doit désormais se faire oubliée, se faire pardonner l'audace qu'elle a eue d'humilier la « grande » métropole.

Ainsi, pour voir son Indépendance reconnue par la France, Haïti paiera, jusqu'au dernier centime, la « dette » de remboursement des terres prises aux colons. Mais aussi, « pour enfouir la honte faite à la patrie des Droits de l'Homme ».

L'Europe punit Haïti, l'isole, la sépare du reste du monde, la renvoie « dans les soutes de l'Histoire », lui interdit d'exister.

En 1919, petit mouton noir au milieu d'un aréopage prestigieux, elle apparaît, à la S.D.N. (Société Des Nations), à la surprise de beaucoup. Et aujourd'hui, si elle figure sur la liste des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, c'est pour se retrouver, plus qu'à son tour, dans les agendas et les interventions de l'O.N.U.

Dans cette dernière décennie, comment expliquer le silence de la Communauté Internationale qui, apparemment ignorante des conséquences de son geste, a bloqué les fonds destinés à un peuple affamé ?

1804-2004. Revisitant ces deux siècles d'Histoire, sans oublier les autres facteurs du « naufrage » d'Haïti, Christian Wargny décèle les responsabilités importantes de la Communauté Internationale. Le Bicentenaire de la première république noire était une occasion opportune pour cette relecture dans laquelle en historien, l'auteur met au jour, les dénis de justice et les falsifications de l'Histoire

Notons que le style vif, rapide, alerte, coloré du texte, entraîne le lecteur dans le désir de découvrir enfin un espoir, une porte ouverte sur un avenir meilleur pour cette terre sinistrée. Que faut-il donc pour que Haïti existe ?

Hélas ! L'auteur dont l'amertume, quelquefois la colère sont présentes sous la plume, ouvre bien quelques pistes. Mais le plus souvent, c'est à l'aide de questions qui portent en elles-mêmes une connotation dubitative. Cependant, l'histoire dans un pays singulier, assure-t-il, n'est pas écrite d'avance.

Mais jusqu'où la patience ?

Sr Marie-Roseline Joostens, susc
